

## RÈGLEMENT DU CONCOURS : Je fais carburer mon bac brun

### 1. Définition et conditions de participation

Les participants doivent être âgés de 18 ans et plus pour participer et leur domicile doit se situer dans les MRC de Kamouraska, Rivière-du-Loup ou les Basques.

Pour participer, vous devez produire une courte vidéo, d'environ 1 minute, et la partager sur la page Facebook Co-éco. Dans cette vidéo :

- dites-nous pourquoi vous participez à la collecte du bac brun, partagez vos astuces ou engagez-vous à poser un geste qui démontre votre implication (voir les exemples d'engagements ci-bas) ;
- si vous ne participez pas encore à cette collecte, engagez-vous à y participer à poser un geste qui démontre votre implication (voir les exemples d'engagements ci-dessous).

Exemple d'engagement :

- |                                                                                                                                           |                                                                                                                                                                                                                                                          |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Participer à la collecte des bacs bruns afin de valoriser les résidus organiques et réduire les déchets enfouis. | <input type="checkbox"/> Éviter le gaspillage, notamment alimentaire, et détailler un moyen utilisé.                                                                                                                                                     |
| <input type="checkbox"/> Informer une connaissance sur les avantages de participer à la collecte.                                         | <input type="checkbox"/> Réduire sa consommation d'emballage en achetant en vrac ou en fabriquant ses produits ménagers.                                                                                                                                 |
| <input type="checkbox"/> Faire une demande pour ajouter des bacs bruns au travail, à l'école, au terrain de jeux, etc.                    | <input type="checkbox"/> Faire le tri lors d'évènements familiaux, comme les anniversaires et utiliser des alternatives au styromousse, comme le carton souillé qui peut aller au bac brun avec les restes de table ou encore la vaisselle réutilisable. |
| <input type="checkbox"/> Mieux consommer en réduisant à la source.                                                                        |                                                                                                                                                                                                                                                          |
| <input type="checkbox"/> Utiliser des produits durables, réutilisables ou facilement valorisables plutôt que des produits jetables.       |                                                                                                                                                                                                                                                          |

Bien que les gagnants du concours soient sélectionnés au hasard, on vous encourage à faire preuve d'imagination, de créativité et d'humour. Faites-en une activité familiale et invitez vos voisins et amis à faire comme vous.



## 2. Dates et modalités de participation

Le concours a lieu du 1<sup>er</sup> au 28 septembre 2018 à 12 h 00.

## 3. Détail des prix à gagner

- Spa Nordik de l'Hôtel Universel à Rivière-du-Loup : un (1) accès pour deux (2) personnes
- Croisière d'observation des baleines : un (1) accès pour deux (2) personnes
- IGA de Rivière-du-Loup : une (1) carte cadeau d'une valeur de 200 \$
- Parc côtier Kiskotuk : un (1) certificat cadeau d'une valeur de 100 \$
- Micro-brasserie le Caveau de Trois-Pistoles : quatre (4) certificats cadeau pour une dégustation de quatre (4) verres d'une valeur de 25 \$ chacun
- Boulangerie le Gagne-Pain (pâtes Alpha) à Rivière-du-Loup : huit (8) certificats-cadeaux d'une valeur de 25 \$ chacun
- Parc du Mont Saint-Mathieu : un (1) certificat-cadeau d'une valeur de 50 \$
- Ferme Cybèle à La Pocatière : un (1) certificat-cadeau d'une valeur de 20 \$

## 4. Modalités de désignation des gagnants

Le gagnant sera sélectionné au hasard parmi tous ceux qui ont partagé leur vidéo sur la page Facebook de Co-éco. Ils seront annoncés sur la page Facebook de Co-éco et lors de la *Journée qui carbure !*. De plus, un message lui sera transmis par Messenger.

## 5. Modalités de remise des lots et délais

Les gagnants recevront leur prix sur place lors de la *Journée qui carbure!* ou par la poste dans un délai de 14 jours ouvrables.

## 6. Décharge de responsabilité

Facebook ne peut être considéré comme responsable de ce concours. La promotion n'est pas associée à Facebook ni gérée ou commanditée par Facebook.

